

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE
COURSE D'ORIENTATION
MERCREDI 06 AVRIL 2016
Au Centre Equestre de CHALINARGUES (15)



Inscription des équipes en ligne avant le 31/03/2016 - 23H45

**CARTE SUPPORT
DES EPREUVES ET SA
LEGENDE + PLAN
EN PIECES-JOINTES
A CETTE CIRCULAIRE**

HORAIRES

- De 9 H 00 à 9 H 45 Centre Equestre – CHALINARGUES (15)
Les bus peuvent rester sur place le long de la route ou stationner à 2km (bourg de Chalinargues ou lieu-dit La Boissonière)
Accueil des équipes - Vérification des licences pour les éventuelles modifications
Confirmation des engagements et attribution du matériel (doigts électroniques + dossards) **en échange d'une attestation**
- 10 H 00 RASSEMBLEMENT pour briefings Jurys/Accompagnateurs et élèves/Compétiteurs
- De 10 H 30 à 12 H 30 Epreuve RELAIS
Prise en charge des JO pour certifications : QCM à présenter par les élèves
Gestion des départs du relais
- De 12 H 30 à 13 H 45 Déjeuner - Pique-nique
- **Elèves** : repas tiré du sac pour tous
- **Adultes** : mise en commun des denrées apportées par chacun
- 13 H 45 RASSEMBLEMENT pour briefings Jurys/Accompagnateurs et élèves/Compétiteurs
- 14 H 00 à 16 H 00 Epreuve RESEAU DE POSTES
Prise en charge des JO pour certifications : Parcours
Pose / dépose
- Restitution du matériel à l'organisation** (doigts électroniques + dossards) **en suivi de l'arrivée**
- Vers 16 H 30 RESULTATS SPORTIFS et JO du Championnat d'Académie
- Vers 17 H 00 Départ des bus

MATERIEL

Chaque compétiteur sera équipé par l'organisation d'un doigt électronique – 30 euros seront encaissés par doigt électronique dégradé ou non restitué.

Chaque compétiteur sera équipé par l'organisation d'un dossard – 25 euros seront encaissés par dossard non restitué.

Chaque compétiteur devra posséder : 1 stylo permanent + 1 montre.

Pensez à vous couvrir les jambes et les bras. Survêtement vivement conseillé (*griffures de branches d'arbre, de ronces, etc...*) **ATTENTION : présence de tiques !!!** Pensez de plus à adapter votre tenue aux conditions météo annoncées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION & EQUIPES QUALIFIEES

Au minimum un enseignant d'EPS mis à la disposition de l'organisation (jury) par établissement engagé !

Championnat ouvert aux seuls licenciés UNSS.

Deux catégories : COLLEGES (Benjamins – Minimes – Cadets) – LYCEES (Minimes – Cadets – Juniors – Séniors)
Deux catégories : COLLEGES (Benjamins – Minimes – Cadets) – LYCEES (Minimes – Cadets – Juniors – Séniors)

Equipes mixtes composées de 4 compétiteurs dont obligatoirement 2 Filles + 2 Garçons.



Règle JO : 1 JO NON COMPETITEUR et certifié de niveau départemental minimum par établissement présent.

A défaut l'ensemble des équipes de l'établissement ne sera pas qualifiable au Championnat de France.

Cette règle reste valable même s'il n'y a pas eu de Championnat Département d'organisé en amont. La formation doit donc être prise en charge en AS et relève de la responsabilité de l'enseignant qui devra effectuer sa demande de certification à son Directeur Départemental.

NOUVEAUTE : QCM théorique à faire passer et à corriger en amont de cette rencontre académique.

Correction participative de la partie théorique + Evaluation pratique de Niveau Académique le jour des CA.

La catégorie Excellence : tout élève de Section Sportive Scolaire ou classé dans les 10 premiers garçons ou dans les 5 premières filles du classement national FFCO du 31 Décembre 2015 ou au 15 Février 2016, à partir de la catégorie d'âge H14 et D14 fera automatiquement basculer son équipe en catégorie Excellence.

Rq :

1/ Pas de SSS CO sur l'Académie et liste FFCO valable pour 2015/2016 en pièce-jointe.

2/ Le Lycée Haute Auvergne SAINT FLOUR doit obligatoirement concourir en Championnat Excellence – CF. FS.

Qualification des équipes à partir des résultats au CD qui doivent parvenir au SR le soir même et au plus tard le Jeudi 24 Mars 2016 10 h 00 suite aux C.D. (sauf pour le Cantal, pour le 30/03 avec équipes qualifiées)

10 équipes mixtes de 4 orienteurs & composées de 2 Filles + 2 Garçons par département avec une vigilance, si possible, à la représentativité des 2 catégories (collèges – lycées) s'il y a lieu.

+ Eventuelles propositions de qualification et/ou étude par la CMR de qualification des différentes demandes de repêchage portées à notre connaissance (possibilité que ce soit un des enseignants référents du département mais tjrs S/c du DSD) et sous réserve que ces informations soient apportées le Jeudi 24 Mars AVANT 10 H 00.

La liste des équipes qualifiées sera disponible sur le site du SR au plus tard le Jeudi 24 Mars 2016 vers 14 h 00.

Sport Partagé : Contacter le service régional U.N.S.S. Fauteuils non autorisés. A condition d'être accompagnés, sont acceptés sur la compétition régionale les déficients visuels (accompagnés) et auditifs.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Les confirmations de participation s'effectuent EN LIGNE sur le site www.unss.org

Connectez-vous avec vos identifiants et inscrivez vos équipes qualifiées.

ATTENTION : 1 SEULE INSCRIPTION à renseigner à vérifier en fonction d'OPUSS :

A. **Les COMPETITEURS** : Vous devez affecter à chacun de vos compétiteurs :

- 1) un **numéro d'équipe** - ce dernier sera ensuite remplacé par leur numéro de dossard.
- 2) un **parcours** (de R1 à R4)

R1	R2	R3	R4
Court	Long	Court	Long
Facile	Facile	Difficile	Difficile

- 3) et dans le cas où vos orienteurs possèderaient un DOIGT ELECTRONIQUE, merci de RENSEIGNER le **numéro de doigt Sport Ident.**

4) dans l'Allier : merci aux collègues de se coordonner afin d'attribuer à l'avance l'ensemble des doigts électroniques disponibles sur le département ; Ces numéros sport Ident seront donc directement indiqués par les collègues via l'inscription en ligne au moment de leur confirmation de participation aux CA.

B. **Les JO** – Rappel : Obligatoirement un minimum d'1 JO NON COMPETITEUR et certifié de niveau départemental minimum par établissement présent.

C. **Les JURYS** = l'ENSEIGNANT de l'établissement qui sera MIS A LA DISPOSITION DE L'ORGANISATION LE JOUR DES CHAMPIONNATS D'ACADEMIE. Rappel : Obligatoirement un minimum d'1 enseignant d'EPS mis à la disposition de l'organisation (jury) par établissement présent.

Merci à vous de bien nous renseigner les éléments suivants : Nom / Prénom / Mail perso / Numéro de téléphone portable perso / Numéro de permis de conduire = Eléments nécessaires pour la constitution du dossier administratif déposé à la sous-préfecture.



Ces Inscriptions doivent être réalisées avant le Jeudi 31 Mars 2016 à 23 H 45.

REGLEMENT & CLASSEMENT

Gestion électronique des résultats. La Compétition sera gérée par le Système Sport Ident (Doigts électroniques).

Le classement final est établi par addition des deux places obtenues par l'équipe aux 2 épreuves.

En cas d'égalité, le titre sera attribué à l'équipe qui aura le meilleur classement au relais.

Dans chacune des épreuves, les équipes avec Poste Manquant (PM) sont classées en fin de liste avec une pénalité, en s'assurant que la pénalité corresponde à « 2 fois le nombre de participants + 10 ». Ce chiffre est calculé afin qu'une équipe ayant un poste manquant ne puisse en aucun cas être classée au final devant une équipe n'ayant aucun poste manquant quel que soit le classement de cette dernière sur chaque course.

Toute équipe abandonnant une course aura une pénalité de points d'office, en s'assurant du respect de la règle « 2 fois le nombre de participants + 10 ».

Les équipes disqualifiées ne seront pas classées.

La course se fera pour le parcours qualificatif aux Championnats de France selon les modalités suivantes :

- **UN RELAIS** (*départ des 4 relayeurs en même temps – addition des temps*).

R1	R2	R3	R4
Court	Long	Court	Long
Facile	Facile	Difficile	Difficile

Rq : Ne pas oublier de faire les postes dans l'ordre !

Pour cette épreuve, chaque équipe disposera d'un temps de course identique d'1h15. Chaque minute entamée de retard sera pénalisée de 5' (= 5' supplémentaires par minute de retard).

- **RESEAU DE POSTE** (*départ commun des équipes sur un réseau de postes – avec postes obligatoires et dernier poste d'attente*) que doivent se répartir les coureurs d'une même équipe, à faire dans un minimum de temps. La répartition des postes compte dans le temps de course – 2' sont obligatoires ! Le réseau comprend 4 à 6 postes obligatoires + un certain nombre de postes à se partager selon les catégories. Chaque équipe disposera d'un temps de course identique d'1h30. Chaque minute entamée de retard sera pénalisée de 5' (= 5' supplémentaires par minute de retard).

Equipes identiques sur les 2 épreuves.

1 carte sera distribuée à chaque coureur.

La définition des postes se fera en clair et en IOF sur la carte.

Pour plus de précisions réglementaires dans le règlement du championnat de France l'activité en vigueur disponible sur www.unss.org

CONSIGNES IMPORTANTES



Respecter les installations et la végétation - **Ne rien jeter au sol** - utiliser les sacs poubelles.

INTERDICTION d'aller dans la zone de course tant que votre départ n'est pas donné et une fois votre course terminée

Aucun objet de valeur

Pas de douche - Pas de Vestiaires

Présence d'1 seul WC

Poste de secours dans les zones qui seront déterminées le jour « J » (Protection Civile du Cantal)

MODALITES DE REMBOURSEMENT DE VOTRE DEPLACEMENT

Sur présentation des factures, sous réserve de déplacements groupés.

Copie de facture(s) acquittée(s) + Formulaire F2 (*en téléchargement sur www.unss.org*) à envoyer à l'UNSS Régionale **pour le 06 Mai 2016** au 30 Rue Etienne Dolet, 63000 CLERMONT-FERRAND.

MODALITES DE QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

ATTENTION

Toute demande de repêchage doit se faire le jour de la compétition auprès de l'organisateur et doit être suivi dès le lendemain de l'envoi de la demande officielle (doc-type disponible sur le site UNSS) au SR pour avis.

- Equipes d'Etablissement Collèges comme Lycées : l'équipe Championne d'académie + repêchages éventuels par la CMN.
- Equipes d'Excellence Collèges comme Lycées : L'équipe Championne d'académie si celle-ci termine 1^{ère} au scratch + repêchages éventuels par la CMN.
- Le choix des « JO Académique » = 1 JO pour l'ensemble des équipes qualifiées de l'Académie pour la catégorie « Collèges » et 1 JO pour l'ensemble des équipes qualifiées de l'Académie pour la catégorie

« Lycées », qui accompagneront les équipes qualifiées aux Championnats de France sera fait le jour de la compétition S/c de la personne ressource.

Une priorité sera donnée aux JO des équipes qualifiées (à condition qu'ils aient le niveau requis).

Les équipes qui concourent pour leur qualification aux Championnats de France UNSS de Raid, peuvent aussi prétendre à une qualification pour les Championnats de France UNSS de CO, à la condition : qu'elles remplissent les conditions de participation correspondantes à leur catégorie et qu'elles participent de façon identique aux épreuves du Championnat d'Académie de CO.

Les Championnats de France Collèges auront lieu du 17 au 19 Mai 2016 à Gérardmer – (Acad. Nancy/M.)

Les Championnats de France Lycées auront lieu du 24 au 26 Mai 2016 à Villé – (Acad. Strasbourg)

PLAN D'ACCES - ACAD CO 2016 - CENTRE EQUESTRE CHALINARGUES

